



COUR DES
COMPTES
EUROPÉENNE

FR

Discours

Strasbourg, le 26 novembre 2015

Discours de M. Vítor Caldeira, Président de la Cour des comptes européenne

Présentation des rapports annuels 2014
Session plénière du Parlement européen

Strasbourg, le 26 novembre 2015

Seule la version prononcée fait foi.

ECA Press

Mark Rogerson – Porte-parole T: (+352) 4398 47063

Damijan Fišer – Attaché de presse T: (+352) 4398 45410

12, rue Alcide De Gasperi - L-1615 Luxembourg

E: press@eca.europa.eu @EUAuditorsECA eca.europa.eu

M: (+352) 621 55 30 63

M: (+352) 621 55 22 24

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Membres du Parlement européen,

Madame la vice-présidente de la Commission,

C'est un honneur de présenter devant ce Parlement réuni en session plénière les rapports annuels de la Cour relatifs à l'exercice 2014.

Cette année, notre présentation a lieu dans un contexte particulièrement difficile. Au nom de toutes celles et de tous ceux qui travaillent à la Cour des comptes, je tiens à exprimer nos sincères condoléances aux familles des victimes des atrocités commises récemment à Paris. Ceux qui s'en prennent aux valeurs européennes attaquent en réalité notre démocratie. Nous devons, toutes et tous, leur opposer une ferme résistance.

Mesdames et Messieurs les Membres,

Le moment est venu de faire preuve de solidarité européenne afin de défendre les valeurs humaines fondamentales énoncées dans notre traité. Et le moment est venu aussi pour l'Union et ses États membres de relever d'autres défis majeurs:

- créer de l'emploi et de la croissance;
- répondre aux besoins énergétiques tout en réalisant les objectifs en matière de climat;
- gérer l'afflux de migrants et de demandeurs d'asile.

De notre point de vue, les fonds de l'UE pourraient être mieux et plus rapidement utilisés afin de répondre aux nombreux défis auxquels l'Europe est confrontée. Globalement, les résultats d'audit que nous avons obtenus ces dernières années montrent la nécessité d'adopter **une toute nouvelle approche**:

- les décideurs doivent mieux aligner l'affectation du budget sur les priorités stratégiques à long terme de l'Union tout en favorisant une plus grande réactivité en cas de crise;
- les législateurs doivent garantir des régimes de dépenses qui précisent clairement les résultats à atteindre, mais aussi les risques acceptables;
- les gestionnaires financiers doivent garantir que l'argent dépensé le soit dans le respect des règles établies tout en permettant d'atteindre les résultats escomptés.

L'examen à mi-parcours du cadre financier pluriannuel aura lieu en 2016 et constitue une occasion extraordinaire de reconsidérer les priorités en matière de dépenses et de repenser certains régimes. Dans l'intervalle, il convient de mieux exploiter les outils déjà en place.

Notre rapport met en évidence des problèmes de longue date dans le domaine de la gestion financière. Il faut les résoudre, mais avant de les passer en revue, je voudrais éviter toute équivoque: **les comptes 2014 de l'Union ont été «validés»**. Ils sont fiables et nous avons émis une opinion d'audit «favorable» à cet égard.

Cela dit, permettez-moi de souligner quatre domaines de la gestion financière de l'Union qui méritent une attention particulière.

Premièrement, l'Union dépense encore trop d'argent sans respecter ses règles financières. Nous observons la **persistance d'un niveau d'erreur élevé dans les paiements**. Le taux d'erreur estimatif global pour ce qui est des paiements effectués en 2014 est de 4,4 %, soit un niveau stable depuis trois ans.

Depuis quelques années, la Commission et les États membres font des progrès dans la prévention et la correction des erreurs, mais il aurait été possible d'en corriger davantage si toutes les informations disponibles avaient été utilisées.

Notre analyse montre qu'il est également possible de concevoir des régimes de dépenses moins sujets aux erreurs, notamment en simplifiant les conditions et les procédures de paiement.

Deuxièmement, la **performance du budget**: l'Union doit mieux utiliser ce dernier.

Nous avons constaté que le cadre financier pluriannuel pourrait être mieux aligné sur la stratégie de l'UE, tant pour ce qui est des périodes que sur le plan des priorités.

Nous mettons également en évidence le fait que les objectifs de haut niveau de l'UE et les objectifs politiques ne sont pas traduits en objectifs opérationnels clairs, ce qui est pourtant essentiel pour une gestion efficace et pour l'établissement de rapports sur la performance.

Troisièmement, l'Union doit régler un certain nombre d'**arriérés financiers** qui se sont accumulés, afin de libérer des fonds qu'elle pourra utiliser dans les domaines qui en ont le plus besoin.

C'est ainsi notamment que certains États membres peinent à absorber les fonds de l'UE qui leur ont été alloués et que le niveau des fonds inutilisés dans les instruments financiers reste élevé.

Enfin, quatrièmement, la gestion financière de l'Union tirerait assurément profit d'une **plus grande transparence**. C'est là un point crucial pour conserver la confiance des citoyens.

Nous avons recommandé à la Commission d'agir pour améliorer la transparence des besoins de trésorerie à long terme, des erreurs de paiement et des corrections effectuées, ainsi que des résultats des dépenses au titre du budget de l'UE.

Il est cependant tout aussi important de garantir la transparence des politiques de l'Union qui ne sont pas directement financées par le budget de l'UE. Les nouveaux modes de financement des politiques de l'Union ne devraient pas entraîner de risques financiers échappant à tout audit et à tout contrôle public.

Mesdames et Messieurs les Membres,

En conclusion, l'Union doit mieux investir son argent et faire en sorte que:

- ses investissements correspondent davantage à ses priorités;
- ses règles soient plus simples et axées sur les résultats;
- ses ressources financières soient gérées de manière plus efficiente.

Tous ces éléments pris dans leur ensemble constitueraient en effet une toute nouvelle approche.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Membres,

La Cour des comptes se tient aux côtés du Parlement et des autres institutions européennes en ces temps très difficiles.

La défense de notre démocratie et le bien-être de nos concitoyens pèseront lourdement sur nos ressources communes.

Contribuer à ce que ces ressources soient utilisées au mieux restera la principale mission de la Cour des comptes européenne.

Je vous remercie de votre attention.